

Similarités morphosyntaxiques des parlers français de l'Ouest canadien

Sandrine Hallion Bres

Volume 37, numéro 2, 2006

Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015842ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015842ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

0316-6368 (imprimé)

1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hallion Bres, S. (2006). Similarités morphosyntaxiques des parlers français de l'Ouest canadien. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 111–131.
<https://doi.org/10.7202/015842ar>

Résumé de l'article

Les études sur la morphosyntaxe des variétés de français parlées à l'ouest de l'Ontario ne sont pas légion. De plus, l'hétérogénéité des méthodes de cueillette et d'analyse des données linguistiques ne facilite pas la tâche de celui ou celle qui veut proposer une synthèse valide sur ce point. À la lumière des travaux qui sont à ce jour disponibles, nous tenterons toutefois d'exposer les aspects morphosyntaxiques les plus saillants de trois français de l'Ouest canadien : le franco-manitobain, le français mitchif et le franco-albertain. Il sera alors possible d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes : les français de l'Ouest présentent-ils des traits linguistiques originaux qui les caractérisent et les isolent de leur plus proche voisin de l'Est, le franco-ontarien ? Peut-on mettre à jour des similarités morphosyntaxiques entre ces français qui permettent de les assimiler à une seule et même variété ? En définitive, nous poursuivrons la piste de recherche ouverte par Robert Papien lors du *Symposium sur les parlers français de l'Ouest* tenu en mai 2004 à Saint-Boniface (Manitoba).

Similarités morphosyntaxiques des parlers français de l'Ouest canadien

Sandrine Hallion Bres

Collège universitaire de Saint-Boniface

Les études sur la morphosyntaxe des variétés de français parlées à l'ouest de l'Ontario ne sont pas légion. De plus, l'hétérogénéité des méthodes de cueillette et d'analyse des données linguistiques ne facilite pas la tâche de celui ou celle qui veut proposer une synthèse valide sur ce point. À la lumière des travaux qui sont à ce jour disponibles, nous tenterons toutefois d'exposer les aspects morphosyntaxiques les plus saillants de trois français de l'Ouest canadien : le franco-manitobain, le français mitchif et le franco-albertain. Il sera alors possible d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes : les français de l'Ouest présentent-ils des traits linguistiques originaux qui les caractérisent et les isolent de leur plus proche voisin de l'Est, le franco-ontarien ? Peut-on mettre à jour des similarités morphosyntaxiques entre ces français qui permettent de les assimiler à une seule et même variété ? En définitive, nous poursuivrons la piste de recherche ouverte par Robert Papen lors du *Symposium sur les parlers français de l'Ouest* tenu en mai 2004 à Saint-Boniface (Manitoba).

Only very few studies have been published on the morphology and syntax of the French spoken in Western Canada. Moreover, due to the lack of consistency in the methods used for gathering and/or analyzing the linguistic data, it is quite a daunting task to try and offer a valid synthesis on this matter. Taking into account the studies published so far, we will attempt to highlight the most striking morphosyntactic aspects of three varieties of French spoken in Western Canada, namely: Franco-Manitoban, Michif French and Franco-Albertan. It will then be possible to bring at least some answers to the following questions: do Western French dialects present distinctive linguistic traits that are specifically theirs and distinguish them from Franco-Ontarian, their closest eastern neighbour? Can we find morphosyntactic similarities between these varieties of French that would allow us to classify them as belonging to a single variety? Fundamentally, we attempt to follow new directions for research as proposed by Robert Papen at the *Symposium sur les parlers français de l'Ouest* held in May 2004 in Saint-Boniface (Manitoba).

Adresse pour correspondance : Département de français, Collège universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, MB, R2H 0H7 Canada.
Courriel : shallion@ustboniface.mb.ca.

Les oubliées de la recherche sociolinguistique canadienne

Depuis près de vingt ans, les sociolinguistes canadiens mentionnent régulièrement l'absence de description des variétés de français parlées à l'ouest de l'Ontario. Certains le regrettent (Mougeon et Beniak, 1989, p. 2 ; Mougeon, 1996, p. 206) ou s'en étonnent (Papen, 2005, p. 306), alors que ces lacunes en laissent d'autres indifférents (Thibault, 2001¹). Afin de remédier à cet état de fait et d'ouvrir la voie à l'élargissement de la recherche sur les parlers français du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, Robert Papen organisait en mai 2004 à Winnipeg le premier symposium sur les parlers français de l'Ouest. Cette excellente initiative fournissait également l'occasion de faire le point sur les études existantes et de réunir la plupart des chercheurs qui s'intéressent à ces parlers français. À l'issue de cette rencontre, on peut aujourd'hui noter deux choses : on constate, d'une part, un défaut toujours cruel de linguistes qui se préoccupent des parlers de l'Ouest et, d'autre part, comme le souligne Raymond Mougeon (2004) dans sa postface aux actes du symposium, une hétérogénéité des approches méthodologiques et des domaines linguistiques actuellement étudiés qui ne favorise pas, voire qui rend impossibles, des comparaisons interlectales valides. Effectivement, en regard du haut degré de convergence entre les différentes recherches sociolinguistiques consacrées au français du Québec, de l'Ontario et des provinces Maritimes (Mougeon, 1996, p. 185), celles qui traitent des parlers de l'Ouest témoignent de divergences théoriques qui rendent très délicate l'approche comparative. Dans ce contexte, il apparaît présomptueux de tenter de répondre, à la suite de Robert Papen, à la question de la diversité ou de l'homogénéité des parlers de l'Ouest. Plus précisément, il s'agit de vérifier la validité de deux thèses qui s'affrontent : d'un côté, celle d'une forte similitude entre les parlers français de l'Ouest, parlers qui diffèrent également peu du français québécois et du franco-ontarien ; de l'autre, celle d'une diversité intra et interprovinciale de ces parlers français. Le titre de cet article laisse entendre que nous nous attacherons davantage à étayer la première de ces thèses : la lecture des études existantes sur les différentes variétés de français de ces provinces de l'Ouest donne en effet l'impression générale d'une ressemblance assez marquée entre ces parlers. La comparaison de certains traits morphosyntaxiques de trois variétés de français parlées à l'ouest de l'Ontario — soit le franco-manitobain, le franco-albertain et le français mitchif² — nous permettra de vérifier cette hypothèse.

Les sources de données

Les études traitant des parlers de l'Ouest ne sont pas légion. Les principaux travaux consultés ont été retenus pour la similarité de la cueillette des données sur lesquelles elles se basent. Le travail de Bernard Rochet sur le franco-albertain

(1993), celui de Robert Papen sur le français mitchif (2004b) comme le nôtre sur le franco-manitobain (2000) se fondent sur des corpus constitués à l'aide d'entrevues enregistrées. Notons que la comparaison du franco-manitobain et du parler mitchif, deux variétés de français manitobain, nous permettra également de vérifier la thèse d'éventuelles différences linguistiques régionales intraprovinciales. D'autre part, il n'y a, à notre connaissance, aucune étude sur la morphosyntaxe du fransaskois : nous n'avons donc pas pu inclure la province de la Saskatchewan dans cette recherche. Enfin, d'autres études viendront compléter les résultats mis à jour, notamment celles de Beniak, Carey et Mougeon (1984) et de Walker (2004, 2005) pour l'Alberta.

L'étude de Rochet s'appuie sur un corpus de 35 enregistrements, de 30 à 40 minutes, effectués dans la localité de Bonnyville, en Alberta durant l'année 1976. Les entrevues ont été réalisées par un membre de la communauté franco-albertaine, ce qui permet à Rochet de préciser « que la plus grande partie des enregistrements constituent d'excellents exemples de conversation libre, dans un niveau de langue le plus souvent familier » (1993, p. 6). Le corpus de Saint-Laurent (Manitoba), corpus exploité par Papen, possède les mêmes caractéristiques stylistiques puisqu'il a été recueilli par un locuteur natif de ce village majoritairement métis, le Père Guy Lavallée. De ce fait, « le niveau de langue utilisé est à peu près toujours le *vernaculaire* ou *informel* » (Papen, 2004b, p. 112). Originellement constitué pour servir de base à une étude ethnographique du village, le corpus de Saint-Laurent comprend 51 entrevues, de 90 minutes en moyenne, enregistrées en 1987. Notre propre corpus se compose de 33 entrevues d'une durée moyenne de 110 minutes. Il a été recueilli dans le quartier francophone de Saint-Boniface à Winnipeg (Manitoba) entre l'automne 1995 et le printemps 1997³. Si la méthode de l'entretien semi-dirigé utilisée pour la cueillette des données est la même que pour les deux premières études, il faut noter que l'origine française de l'enquêtrice a certainement favorisé un certain degré de formalisation du discours chez les locuteurs les plus aptes à adopter les caractéristiques d'une variété normée de la langue. Précisons enfin que l'échantillon enquêté comprend une assez grande proportion de locuteurs de niveaux scolaire et socioculturel élevés.

Les travaux de Rochet et de Papen ne sont pas des analyses sociolinguistiques de type variationniste. Bernard Rochet a pris le parti de présenter les traits linguistiques que le franco-albertain partage avec le français canadien général tout en mentionnant les divergences éventuelles avec le français de référence et d'autres variétés de français parlées au Canada. Son article comprend toutefois une partie consacrée à la variation linguistique dans laquelle il expose les grandes lignes de ce phénomène pour le français de l'Alberta en s'attardant davantage sur la variabilité de l'usage des caractéristiques phonétiques de ce parler. Robert Papen précise quant à lui que les résultats qu'il présente sont des généralisations qui ne

se basent que sur une partie du corpus recueilli par Lavallée et que son approche ne tient pas compte des variations inter et intra-individuelles. Notre propre recherche comporte deux types de traitement des données : un traitement statistique s'inscrivant dans une perspective variationniste, qui permet de mesurer l'emploi chez tous les locuteurs du corpus d'un certain nombre de variantes linguistiques appartenant, pour la plupart, à la morphosyntaxe verbale et un traitement d'ordre global assimilable à celui adopté par Rochet et Papen. Mentionnons enfin que les trois études sont de taille inégale puisque les deux premières sont des articles respectivement parus dans une revue et un collectif et que la nôtre est un travail de recherche effectué dans le cadre d'un doctorat. Il va sans dire que cet aspect peut en partie expliquer certaines des divergences apparentes que nous signalons entre les trois parlers.

Nous retiendrons, pour cette présentation comparative du franco-albertain, du français mitchif et du franco-manitobain, la démarche suivante :

1. Dans un premier temps, nous examinerons les traits considérés comme caractéristiques de ce que Rochet appelle « le français parlé au Canada⁴ » (FC) en montrant leur existence dans les trois variétés de français observées. Il s'agira ainsi de réunir des attestations susceptibles de confirmer la thèse de l'unité des parlers de l'Ouest et celle de leur ressemblance avec les variétés voisines du Québec et de l'Ontario.
2. Il s'agira ensuite de relever les aspects distinctifs et ceux qui paraissent caractéristiques de chacune des variétés examinées, étayant alors, s'il y a lieu, l'idée de la diversité des français parlés dans l'Ouest et mettant au jour leurs spécificités vis-à-vis des parlers québécois et ontarien.

Précisons que, dans les deux cas, nous soulignerons les problèmes posés par la généralisation des caractéristiques observées qui ne rend compte ni de leur fréquence ni des facteurs internes ou externes influençant leur emploi et par l'utilisation d'une approche différentielle qui laisse dans l'ombre des usages que les français du Canada pourraient partager avec la France. Il s'agira donc, dans la mesure du possible, d'apporter des éléments de nuance aux résultats comparatifs présentés.

Similitudes morphosyntaxiques

Les sous-systèmes de la morphosyntaxe qui sont les mieux décrits par les trois études sont ceux du verbe et des pronoms personnels. Les traits linguistiques dont il sera question dans cette section appartiendront donc principalement à ces domaines. Notons que, sauf mention particulière, les aspects exposés ci-après sont également attestés au Québec ou en Ontario.

La morphosyntaxe du sous-système verbal se caractérise par plusieurs phénomènes qui sont bien attestés dans les trois parlers. Ainsi, certaines formes verbales témoignent de divers procédés de restructuration. On peut à titre d'exemple mentionner les variantes qui correspondent à une régularisation du thème verbal comme les formes *ils allent* (= *ils vont*) en FA (franco-albertain), *tu voiras* en FMi (français mitchif) et *on renvoye* en FM (franco-manitobain); ou encore les formes marquées de 3^e pers. de certains verbes du premier groupe formées à partir du radical verbal auquel s'ajoute une consonne, du type *continu-* > *continuss-* > *il(s) continu(sse)(nt)*, *jou-* > *jous-* > *ils jousent* et *mari-* > *mariss-* > *ils marissent*, *ils marissaient*. Les formes analogiques de 3^e pers. du pl. de l'indicatif imparfait des verbes *être* et *avoir*, *sontaient* (= *étaient*) ou *ontvaient* (= *avaient*), se rencontrent également dans les corpus⁵. Les emplois de l'infinitif *assir* (= *asseoir*) et des formes conjuguées qui en découlent (*je m'assisais*, *il s'assisait*) sont aussi attestés.

Comme on le constate dans la plupart des autres variétés de français d'Amérique du Nord, le FA, le FMi et le FM connaissent l'emploi de plusieurs périphrases verbales aspectuelles et temporelles. *Être après* (à ou *de*⁶) + infinitif peut marquer l'aspect duratif de l'action, *être pour* + infinitif indique généralement un futur dans le passé comme dans l'exemple suivant donné par Papen :

- (1) I l-ont dit qu'i étaient pour aller voir l' Père ... (FMi)

Les formes analytiques du futur sont, d'autre part, généralement plus courantes que leurs contreparties synthétiques notamment du fait de l'emploi fréquent de la périphrase du futur en *aller* + infinitif :

- (2) Ma vous dire quelque chose. (FA)
 (3) M'a t' laisser savoir... (FMi)
 (4) M'as vous conter un autre affaire. (FM)

Les exemples choisis montrent en outre l'existence de la forme réduite de 1^{ère} pers. du sing. *m'as* dans les trois parlers.

Ces français témoignent par ailleurs de « l'usage restreint » du mode subjonctif dans différents contextes linguistiques au profit de l'indicatif :

- (5) Il faut que je le fais pour demain. (FA)
 (6) I voudront pas qu'on prend le dessus ... (FMi)
 (7) Si on veut parler français, qu'on va au Québec ! (FM)

Notons à ce sujet qu'une étude en profondeur de l'emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées en FA et en FMi reste à faire. Entre autres, elle mettrait peut-être en évidence le caractère marginal de l'emploi de l'indicatif

dans les subordonnées introduites par le verbe *falloir* comme l'ont montré Auger pour le français parlé de Québec (1990), Laurier (1989) et Poplack (1990)⁷ pour le franco-ontarien et comme nous l'avons constaté pour notre propre corpus de FM. Une analyse de ce type permettrait de nuancer le concept de « restriction » appliqué à l'emploi de ce mode et de mieux comprendre les facteurs intra et extralinguistiques qui influencent la variation de son usage. On peut également se demander s'il existe en FA et en FMi un effet de concordance entre le verbe principal et celui de la subordonnée lorsque ce premier est au conditionnel. Ce phénomène d'attraction modale se rencontre de manière très sensible dans le corpus d'Ottawa-Hull (Poplack, 1990, p. 18). Auger observe le même phénomène dans le français parlé de Québec (1990, p. 103–104) et il est la règle dans notre corpus de FM, chez les quatre locuteurs les plus âgés. Notons que Auger remarque également que « cet emploi du conditionnel est lié à des facteurs sociaux » (1990, p. 98) comme l'origine géographique, le niveau de scolarité, le sexe et l'âge.

Un autre trait que les trois parlers de l'Ouest ont en commun est la tendance bien marquée à utiliser l'auxiliaire *avoir* dans tous les temps composés des verbes intransitifs de mouvement, ou de changement d'état, et des verbes pronominaux :

- (8) Tous ceux-là qui ont venu ont aimé ça. (FA)
- (9) Mon père l-a arrivé ... (FMi)
- (10) Notre étable avait tombé là ... (FM)
- (11) Il s'a fait ben mal ... (FA)
- (12) Mes parents, i s'ontvaient mariés ... [sic] (FMi)
- (13) Autrement on s'aurait faite ... écraser. (FM)

Le sous-système pronominal est assez bien décrit dans les trois études. De ce fait, on peut relever un certain nombre de traits morphosyntaxiques communs aux trois parlers examinés. Ainsi, on peut mentionner l'emploi fréquent des formes disjointes renforcées aux trois personnes du pluriel, *nous autres*, *vous autres* et *eux autres* :

- (14) Une famille à côté de nous autres ... (FM)
- (15) Faisez ben attention de vous autres ... (FM)
- (16) Il y avait pas rien pour eux autres au Québec. (FM)

D'autre part, le pronom conjoint de 1^{ère} pers. du plur. est généralement — ou toujours, comme en FMi — *on*, souvent accompagné de la forme disjointe renforcée *nous autres* :

- (17) Nous autres, on a pas honte. (FA)

Le pronom sujet masc. sing. de 3^e pers. *il* a bien souvent la forme [i] devant consonne et [j] devant voyelle :

(18) I(l) crie [ikri] (FA)

(19) I(l) écrit [jekri] (FA)

Ces dernières formes peuvent aussi être celles des pronoms sujets masc. et fém. du plur. *ils* et *elles* selon la même répartition, comme le montrent les exemples suivants — notons qu'en FMi, l'usage de ces variantes semble être catégorique :

(20) Ils font [ifō] / ils sont (les religieuses) [isō] (FM)

(21) Ils ont pris [(i)jōpri] (FM) / ils approchaient (les outardes) [(i)japrɔʃɛ] (FM)

Les trois études signalent les variantes [mwe] et [twe] des formes disjointes de 1^{ère} et de 2^e pers. du sing. *moi* et *toi*. D'autre part, le pronom conjoint objet indirect de 3^e pers. du sing. comme celui de 3^e pers. du plur. peuvent se « réduire » respectivement à [i] (ou [j] en position intervocalique) — réduction phonologique ou, plus certainement, emploi, courant dans le langage populaire, de *y* comme objet second — et à [lø(z)]. Là encore, ces réductions sont systématiques en FMi :

(22) Je lui dis [ʒidi] (FM)

(23) Elle lui a dit [ajadi] (FM)

(24) Ils vont [lø] rendre visite (FM)

(25) Je [løz] ai dit (FA)

L'utilisation du pronom *ça* comme représentant personnel est également signalé dans les trois parlers. Cet emploi caractéristique du français populaire n'est pas mentionné par Rochet en FA mais il est attesté dans les études de Walker (2004, 2005). Il remplace les pronoms sujet (ou complément) masc. ou fém. de 3^e pers. du sing. ou du plur. dans les exemples suivants :

(26) Ça fait que ça (il) avait un frère ... (FM)

(27) La madame surtout que, ça (elle) parlait fort ! (FM)

(28) Ces enfants, ça vient tanné ! (FM)

(29) Les gens d' Winnipeg, quand ça viennent ici ...⁸ (FMi)

(30) Florence Lamarche, tu connais ça (FA, Walker, 2004)

Un autre aspect de la morphosyntaxe peut être comparé à la lumière de ces trois études : celui de l'interrogation. Notre corpus n'a pas fait l'objet d'un dépouillement systématique de ce domaine. Il a, par ailleurs, été établi à partir d'un questionnaire qui favorisait peu les structures interrogatives. Il est pourtant possible d'y relever rapidement certaines des caractéristiques mentionnées

par Rochet et Papien. L'une des plus saillantes est l'emploi de la particule post-verbale *-tu*⁹ dans l'interrogation totale. En FA, en FMi et en FM, cette particule apparaît quels que soient le genre, le nombre et la personne du sujet de la phrase interrogative :

(31) J'ai-tu faite une maternelle, moi ? (FM)

(32) Elles ont-ti téléphoné ? (FA)

(33) Il-avaient-ti des animaux ? (FMi)

Les structures de l'interrogation partielle relevées par Rochet sont également signalées par Papien et nous-même. L'interrogation partielle peut prendre la forme : mot interrogatif + *est-ce (que)*, *que*, *c'est que* ou *ce que c'est (que)*.

(34) Où est-ce que vous devenez encore ? (FM)

(35) Quand est-c' tu penses savoir ? (FMi)

(36) Où que tu travailles ? (FA)

(37) Où c'est qu'on va aller ? (FM)

(38) Comment ce que c'est son nom ? (FA)

(39) Quand-c' que c'est qu' tu t' souviens première fois ? (FMi)

Tous les éléments que nous avons mentionnés vont dans le sens d'une assez grande homogénéité des parlers de l'Ouest. Examinons maintenant plus en détail les aspects qui semblent distinguer les variétés de français examinées.

Points de divergence

En ce qui concerne les aspects distinctifs de ces trois variétés de français canadien, on constate que certaines particularités linguistiques apparaissent dans seulement deux des trois variétés alors que d'autres ne sont attestées que dans une seule de ces variétés, le plus souvent en FMi. Compte tenu de l'approche généralisatrice des études de Rochet et de Papien, de l'approche ciblée de notre propre recherche et de la taille inégale des études et des corpus étudiés, ce constat peut manifestement s'interpréter de différentes manières. Il peut s'agir, en premier lieu, d'un trait, non mentionné par l'auteur, mais qui existe toutefois dans le corpus et, de ce fait, dans la variété de français étudiée. On a pu voir que l'emploi du pronom *ça* comme représentant personnel, emploi attesté par Walker, est une caractéristique que le FA partage visiblement avec la plupart des autres parlers français d'Amérique bien que Rochet ne la signale pas. Il serait pourtant étonnant de ne pas trouver une seule occurrence de cet emploi dans le corpus de Bonnyville. On peut ici rappeler que, si la démarche retenue par Rochet permet de mesurer un certain degré de congruence entre le FA et le « français parlé au Canada », elle laisse

dans l'ombre des faits linguistiques que ce parler pourrait avoir en commun avec d'autres variétés de français, en particulier avec celles de l'Ouest canadien, ou encore des aspects qui pourraient lui être spécifiques. Il est également évident qu'un article de revue qui tente de donner un aperçu général de la langue ne peut prétendre en traiter tous les aspects. En second lieu, il peut s'agir d'un trait inexistant ou marginal dans le corpus, mais dont l'emploi est plus largement attesté dans la communauté linguistique examinée ou pour une catégorie de locuteurs donnée — nous pensons en particulier aux locuteurs francophones qui font un usage restreint du français. Rappelons à ce propos que notre propre corpus a été recueilli auprès d'un échantillon assez homogène sur le plan de l'appartenance socioculturelle. De ce fait, il ne rend sûrement pas compte de l'ensemble des usages à observer en franco-manitobain. Enfin, il peut s'agir d'un trait effectivement propre à un seul des parlers étudiés. À ce sujet, les données fournies par Papen nous permettront de montrer, en particulier, la spécificité du FMi puisque l'auteur mentionne régulièrement les traits originaux de ce parler dans son étude. Toutefois, seules des recherches ultérieures menées en profondeur et adoptant une méthodologie semblable pourront permettre d'avoir un point de vue tranché sur les questions que nous soulevons ici. Aussi, nous nous bornerons à illustrer ces trois pistes d'interprétation par des exemples commentés issus des études consultées.

Commençons par la première de ces explications qui retient l'hypothèse d'une description réductrice des usages linguistiques réels. Une variante particulièrement commune du français canadien dont Rochet et Papen ne font pas mention est la forme de première personne du sing. du verbe *aller* à l'indicatif présent, *je vas*. Le corpus franco-manitobain en comporte pourtant de nombreuses attestations et il serait étonnant que cette variante, amplement décrite par les sociolinguistes au Québec et en Ontario (entre autres dans Deshaies (1981) et Mougeon et Beniak (1991)), ne soit pas en usage en FA et en FMi. Il s'agit donc certainement d'une lacune attribuable à la taille réduite des études présentées par les deux auteurs, ou encore au caractère « discret » de cette forme courante du français canadien informel.

Une caractéristique relevée en français du Québec (Morin, 1982), en FMi et en FM, mais qui ne semble pas attestée en FA, est le cas d'insertion d'une consonne [l] entre le pronom démonstratif *ça* et le verbe à initiale vocalique qui le suit :

(40) La veille, ça l-arrivait ... (FMi)

(41) Ça l-a un côté très favorable ... (FM)

D'autre part, en FMi comme en FM, devant le pronom *en*, c'est la consonne [n] que l'on trouve très généralement — de manière fréquente, le pronom *en* à la forme [nã] en FM après un mot à finale vocalique et devant consonne : *on va*

n-en chercher, je vas pas n-en sortir. Là encore, il est fort probable que ce trait connu du français québécois se retrouve aussi dans la variété franco-albertaine.

Dans son article, Papen ne traite pas de la morphologie des déterminants démonstratifs. Aussi, il est impossible d'affirmer que leurs variantes courantes en français canadien de *cette* et *cet* — et *ce* pour le FM — [stə] en position préconsonantique et [st] en position prévoicative, variantes que l'on retrouve également en FA et en FM, appartiennent au FMi.

- (42) *cette femme* [stəfam]
cette orange [stərāʒ]
cet homme [stəm] (FA)
- (43) [stə] c'te monde-là
 c'te place
 [st] c't' année
 c't' héritage-là (FM)

Pourtant, on peut penser qu'un examen du corpus de Lavallée confirmerait sans doute l'existence de ces formes dans cette variété de français. Au sujet de ces variantes vernaculaires, notons que l'on semble assister à un changement linguistique en cours en Alberta (provoqué par la pression normative ?) puisque, selon Walker, la distinction *ce/cette* reste bien préservée dans le corpus de FA qu'il a examiné, corpus dont les données ont été collectées récemment (2001–2004) dans la région de la Rivière-la-Paix. Les corpus de Rochet et de Walker ayant été recueillis dans des localités différentes, il pourrait également s'agir de divergences intraprovinciales.

Un autre aspect, syntaxique cette fois, que Papen ne traite pas est l'emploi de la particule explétive *là* qui apparaît en fin de groupe en français canadien. Selon Rochet, « la physionomie de la phrase du FA est fortement marquée par l'emploi de [cette] particule » (1993, p. 13). En FM, elle est également d'usage très fréquent. Nous faisons l'hypothèse, qui reste à confirmer, que le FMi devrait partager ce trait avec les autres variétés de l'Ouest.

- (44) Si je veux être réaliste, là, pis aller avec mes enfants déjà, là, tu sais, comme nous autres, disons ... (FA)
- (45) C'était un voleur de bateaux sur les océans là, les Vikings là, tu sais, les voleurs de bateaux (FM)

Examinons maintenant la deuxième interprétation qui, nous le rappelons, s'appuie sur l'idée que certains traits n'ont pas d'occurrence dans le ou les corpus étudiés, ou sont d'emploi très marginal, mais ont une existence plus ou moins visible dans la communauté linguistique étudiée ou dans le parler d'une catégorie particulière de locuteurs. Nous voudrions ici traiter, en premier lieu, du cas de la variante *m'as* dont on a dit plus haut qu'elle était caractéristique des trois variétés

de français étudiées. En réalité, il faut préciser que, pour ce qui concerne le FM, l'emploi de *m'as* est très peu fréquent dans le corpus recueilli. Notons également que seulement 2/33 locuteurs ont fait usage de cette variante et que son emploi est quasiment d'ordre idiolectal puisque 18/19 des occurrences de la forme sont employées par le même locuteur. Dans le corpus ontarien examiné par Mougeon et Beniak, ces auteurs ont montré que l'emploi de cette variante était plus fréquent et mieux réparti dans l'ensemble du corpus (1991, p. 152). Il y a une autre différence notable à mentionner entre les deux variétés de français, le FM et le FO — désormais pour franco-ontarien : le locuteur ayant fréquemment fait usage de la variante en FM compte parmi les plus âgés de notre échantillon alors que les résultats pour le FO montrent que la variante est bien vivante dans le parler des jeunes adolescents francophones de l'Ontario¹⁰. Compte tenu de l'assez grande homogénéité socioculturelle des locuteurs du corpus de FM — la composition de l'échantillon FO est socialement plus diversifiée — on constate qu'il faut tenir compte des caractéristiques sociolinguistiques des locuteurs des corpus étudiés avant de conclure au caractère distinctif de la faible fréquence de ce trait en FM. En effet, il est possible que la variante *m'as* soit d'un usage beaucoup plus courant au Manitoba que les résultats de notre analyse ne le laissent paraître, en particulier dans le parler des couches populaires, cette variante étant sans doute socialement marquée comme en Ontario (Mougeon, 2005, p. 280). D'ailleurs, les deux corpus montrent les mêmes dissimilitudes dans l'emploi de la variante *je vas*, qui est très fréquente dans le corpus FO et reste peu employée dans le nôtre. Nous avons pu observer qu'il s'agit pourtant d'une variante bien vivante au Manitoba en situation informelle. La variation d'usage entre *je vais* et *je vas* semble donc être d'ordre stylistique. Notons que, *a contrario*, nous n'avons jamais pu relever la variante *m'as*, en dehors du contexte d'enquête, chez les locuteurs d'un milieu social privilégié à Saint-Boniface. Si alors, cette dernière forme n'est pas d'un usage courant chez les locuteurs des couches sociales favorisées du principal quartier francophone de Winnipeg¹¹, il est possible qu'une enquête auprès d'un échantillon de locuteurs socialement plus diversifié permette de nuancer les résultats que nous avons obtenus. Autrement, on pourra montrer que, comme le signale Papen (2004a) au sujet des emprunts à l'anglais, les parlers de l'Ouest, et en particulier le FM, ne se distinguent pas du FO par les variantes en usage mais par la fréquence, et la répartition sociale dans le cas qui nous intéresse, de leur utilisation. À ce sujet, il serait intéressant de connaître la vigueur de l'emploi de la variante *m'as* en FA et en FMi, aspect dont les études de Rochet et Papen ne parlent pas.

Une caractéristique commune à plusieurs variétés de français parlées est l'emploi des formes verbales du singulier à la 3^e pers. du plur. (Mougeon et Beniak,

1995, p. 55–56). Le corpus FM témoigne de ce phénomène de nivellement dans divers contextes linguistiques :

(46) On va avoir besoin des gens qui veut communiquer avec eux autres. (FM)

(47) Ils attend un certain service en français ... (FM)

(48) Toutes les Franco-Manitobains doit être fiers de leur langage. (FM)

Précisons que, en français populaire ou dans certaines variétés de français régional (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse), si des cas de non-accord en nombre avec le sujet s'observent, souvent très fréquemment, après le pronom *qui* (ex. 46) ou le pronom personnel *ils* (ex. 47), il est rare de constater ce nivellement avec un substantif pluriel (ex. 48) (Mougeon et Beniak, 1995, p. 56). Dans certaines variétés de français d'Amérique du Nord en situation minoritaire, comme en FO ou en FM, le processus va plus loin puisqu'il peut se produire assez souvent après les substantifs pluriels, en particulier avec les verbes de basse fréquence, chez des locuteurs qui maintiennent l'emploi du français à un faible niveau. En effet, Mougeon et Beniak (1991, 1995) ont montré que ce non-accord en nombre du verbe avec le sujet était fortement corrélé à la fréquence d'usage du français par le locuteur et également à la fréquence du verbe : ce sont les locuteurs semi-restreints et restreints qui emploient le plus souvent ces formes et les verbes de faible fréquence sont plus souvent nivelés que ceux de haute fréquence¹². Notons que les résultats obtenus pour le corpus FM sont très proches des résultats ontariens. Que Rochet ne mentionne pas ce phénomène pour l'Alberta n'est pas étonnant puisqu'il a choisi de privilégier la description des traits vernaculaires — c'est-à-dire ceux qu'il partage avec le français canadien vernaculaire général — du FA. L'article de Beniak, Carey et Mougeon (1984) montre que ces formes sont toutefois attestées dans cette variété de français. Résultats d'un apprentissage imparfait de la langue mais correspondant également à une régularisation de formes distinctives difficiles à automatiser — voir à ce sujet Mougeon (2005, p. 278–279) — ces formes verbales singulier sont susceptibles de se retrouver chez tous les locuteurs du français qui emploient cette langue de manière restreinte (contextes de bi- ou de plurilinguisme, par exemple). Aussi, les locuteurs restreints du FMI devraient sans aucun doute témoigner de l'usage de ces formes bien que Papen ne mentionne pas ce phénomène dans cette variété de français.

Principal motif de la restriction de l'usage du français dans les communautés francophones minoritaires du Canada, la domination linguistique de l'anglais n'est pas sans effet sur la morphosyntaxe des trois variétés de français de l'Ouest examinées. Pourtant, ces dernières ne rendent que peu compte de cette influence dans ce domaine particulier de la langue. L'étude de Rochet mentionne quelques conséquences lexicales du contact avec « l'élément anglo-saxon » dans le FA et indique également le cas des verbes empruntés à l'anglais qui se combinent avec

un suffixe grammatical français du type *to move* > *mouvoir* ou *to watch* > *watcher*¹³. Papen, reprenant les données de Lavallée, signale en préambule de son étude que, depuis les années 1950, le bilinguisme français-anglais de la communauté majoritairement métisse de Saint-Laurent est généralisé. Pessimiste, il prédit également l'assimilation future de cette communauté francophone à la majorité anglophone. Le FMi général, et en particulier celui de la jeune génération, ne doit donc pas manquer d'attester de l'influence grandissante de l'anglais. Pourtant, Papen mentionne rapidement le foisonnement des emprunts à l'anglais en signalant quelques exemples similaires à ceux donnés par Rochet sans s'attarder davantage sur la question. Les conséquences intersystémiques qu'il étudie sont celles qui résultent du contact avec les langues autochtones. Notre propre recherche n'analyse pas non plus le rôle que peut jouer ce facteur extralinguistique sur la variation en FM si ce n'est, ponctuellement, dans le traitement de l'emploi des principales prépositions du corpus. Ce champ d'investigation reste donc à explorer d'autant que la position du français dans ces provinces est de plus en plus minoritaire et que, dans le cas du Manitoba, il semble qu'une partie de la relève francophone cherche à redéfinir son identité linguistique en revendiquant l'usage de ce qui est communément appelé le « franglais » dans la communauté franco-manitobaine (*Le Réveil*, mai 2005). En particulier, l'influence de l'anglais serait à examiner en tenant compte du phénomène de convergence¹⁴ souvent évoqué dans les trop rares études qui ont porté sur les français de l'Ouest canadien — par exemple dans Rodriguez (1988, p. 27) ; Rochet (1993, p. 9) ; Walker (2004, p. 65).

La description de quelques caractéristiques morphosyntaxiques du FMi nous permettra d'étayer la dernière des hypothèses formulées : celle de l'existence de traits spécifiques à l'un des parlers examinés. En effet, nous l'avons dit plus haut, il semble que le FMi se distingue du français canadien général et, de ce fait, des autres variétés de français de l'Ouest par un certain nombre de traits. Ces derniers relèvent en partie de restructurations intrasystémiques originales ou d'emploi systématique qui touche des zones complexes du système linguistique ; certains témoignent de la conservation d'archaïsmes aujourd'hui disparus de la plupart des autres français d'Amérique du Nord ; enfin, d'autres sont attribuables au contact intersystémique.

On peut noter, d'une part, qu'on observe une régularité dans l'usage de certaines formes. C'est en particulier le cas de la forme pronominale de 1^{ère} pers. du plur. qui est toujours *on* ou sa forme renforcée *nous-aut'* *on*. De même, Papen note que la distinction de genre à la 3^e pers. n'est pas maintenue, au pluriel comme au singulier, et le pronom personnel sujet de 3^e pers. a toujours la forme [i] devant consonne, [j] devant voyelle ou *ça*. De ce fait, les variantes vernaculaires du féminin [a] et [al], connues du FA et du FM, ne semblent pas appartenir au sous-système pronominal du FMi.

Certaines formes analogiques de la morphologie verbale apparaissent également de manière régulière en FMi : *sontaient* est la forme unique de 3^e pers. du plur. du verbe *être* à l'indicatif imparfait. Pour le verbe *avoir*, la forme *ontvaient* est presque systématique et le FMi connaît également l'usage de la forme *font-saient* [fõzɛ]. Nous voudrions ici faire quelques remarques concernant la présence de la variante *ontvaient* dans notre corpus. Il peut en effet paraître surprenant d'y trouver cette forme — communément analysée comme un cas de vernacularisation d'une création analogique du langage enfantin¹⁵ au même titre que *sontaient* ou *fontsaient* — compte tenu des caractéristiques socioculturelles générales des locuteurs de notre échantillon et de leur degré d'instruction souvent élevé. Il faut donc préciser que l'usage de cette variante se retrouve au niveau idiolectal dans notre corpus. Il est attesté chez un locuteur qui maintient l'usage de nombreux traits vernaculaires tout en témoignant d'emplois marginaux en regard des usages généraux révélés par notre recherche. Par exemple, c'est chez ce locuteur que l'on rencontre l'emploi de la variante *m'as* dont on a déjà parlé. Il faut également remarquer que ce locuteur qui alterne l'usage des variantes *avaient/ontvaient*¹⁶ n'a jamais employé la variante *sontaient* sans que l'on puisse en comprendre la raison. D'une manière générale, le corpus individuel de ce locuteur fournit d'autres attestations de certains traits morphosyntaxiques relevées par Papen en FMi. On y retrouve, par exemple, l'usage des variantes pronominales [i], ou [(i)j], pour représenter indistinctement les pronoms *il*, *elle*, *ils* et *elles*, comme l'illustrent les énoncés suivants :

(49) Mon père il [ij] est venu au monde ... FM)

(50) La voie ferrée il [ij] était faite ... (FM)

(51) Les châssis ils [j] avaient une poignée ... (FM)

(52) Les charrues ben, ils [i] pouvaient pas être partout. (FM)

Sous-système complexe, l'interrogation en français est susceptible de subir diverses restructurations, notamment dans des situations où la pression normative est moins sensible. Les interrogatives « complexes » présentent, en FMi, une multiplicité de formes et une grande variabilité dans leur emploi, ce qui semble être une particularité distinctive de ce parler. Il nous semble qu'un examen systématique des structures interrogatives de notre propre corpus de FM mettrait également au jour de telles caractéristiques. Cette hypothèse reste toutefois à vérifier.

Le FMi connaît, en outre, l'usage de formes archaïques employées pour l'interrogatif locatif : *ivoù* (*c' que*) et *d'ivoù* (*c' que*). Selon Papen (2004, p. 124), il s'agit de formes très anciennes dont le français de Louisiane garde également des traces. Les deux derniers traits qui permettent de démontrer l'originalité du

FMi sont d'ordre syntaxique. Leur source est visiblement à rechercher dans le contact entre le français et les langues autochtones algonquiennes (saulteux, cri) qui connaissent des structures similaires. Ce sont les constructions exprimant la possession (possesseur + déterminant possessif + objet possédé, ex. 53) et marquant une expression de quantité (quantité + déterminant défini + substantif, ex. 54) :

(53) I a frappé Baptiste son chien ... (FMi)

(54) Moi, j'as neuf les enfants. (FMi)

Somme toute, on voit que ces particularités ne sont pas très nombreuses et qu'elles peuvent essentiellement s'expliquer par l'isolement géographique et identitaire des communautés métisses à l'intérieur de la francophonie canadienne et par un ancien contact linguistique avec certaines langues autochtones. Cet isolement historique a pu avoir pour effets de réduire la pression normative et de couper le FMi du français vernaculaire d'origine laurentienne. De ce fait, le FMi témoigne de conservatismes et de développements originaux qui le distinguent quelque peu de la plupart des français du Canada mais le rapprochent d'autres variétés de la francophonie nord-américaine (français de la Louisiane, du Missouri, du Minnesota, par exemple). Nous avons montré en outre que certaines caractéristiques du FMi se retrouvent à un certain degré dans notre corpus de FM. Il faut enfin rappeler ici la taille réduite du corpus examiné par Papen et préciser que seule une recherche menée sur un corpus de plus grande envergure pourra confirmer l'usage généralisé des traits distinctifs du FMi.

Similarité ou diversité ?

À l'issue de cette comparaison, est-il possible de trancher la question de la similarité ou de la diversité des parlers de l'Ouest canadien ? Comme le souligne Mougeon (2004), nous croyons qu'on ne saurait soutenir l'une de ces deux thèses de manière catégorique. La présente étude comparative a mis au jour de nombreux points de convergence morphosyntaxique, confirmés ou potentiels, entre les trois variétés de français examinées. Toutefois, il semble que le FMi possède quelques caractéristiques spécifiques. À la lumière des tableaux récapitulatifs mis en annexe, on voit qu'il se singularise principalement par deux traits attribuables à une influence externe à laquelle le FA et le FM n'ont pas été exposés : le contact intense avec les langues algonquiennes (contact ancien, faut-il souligner, car des nos jours, les Mitchifs de Saint-Laurent n'ont à peu près aucun contact avec les membres des Premières Nations). Les variétés de l'Ouest sont donc très proches, mais elles peuvent aussi présenter des développements originaux, conserver des formes qui, ailleurs, sont sorties ou sortent de l'usage ou encore témoigner de l'emploi de traits communs mais dont la fréquence varie selon les régions. Cette

tendance à la variation est le signe que le français canadien de l'Ouest est vivant et qu'il est donc susceptible de changer sous le coup de facteurs internes et externes dont la nature et l'intensité peuvent varier. Notons que cette variation pose également un défi aux enseignants chargés de véhiculer un français de référence dont le modèle, au Manitoba, émane encore principalement de la France. Pour les provinces de l'Ouest, il semble donc important de mener à la fois des travaux descriptifs des parlers vernaculaires et des recherches portant sur le français en situations formelles. Ces variétés du français canadien constituent donc un champ de recherche pour les linguistes qui se doit d'être exploré.

Pour revenir aux problèmes posés par la diversité des approches mentionnées en introduction, on peut préconiser à la suite de Mougéon (2004), une uniformisation des méthodes de cueillette et d'analyse des données sur le modèle de recherches antérieures, tout particulièrement celles réalisées en milieu francophone minoritaire notamment en Ontario. Mougéon (2004) rappelle que les communautés francophones de l'Ontario et celles des provinces de l'Ouest partagent un certain nombre de traits : une population d'origine essentiellement québécoise, un bilinguisme généralisé et avancé, un passé d'infériorisation du français et d'interdiction scolaire de cette langue. Ces similitudes contextuelles rendent donc probable la découverte de similarités linguistiques entre le français ontarien et les parlers de l'Ouest. Une unification méthodologique ferait sans aucun doute progresser la recherche linguistique sur les parlers de l'Ouest. D'autre part, en privilégiant la démarche comparative, ce courant de recherche pourrait s'inscrire dans la mouvance de la sociolinguistique canadienne — Pierrette Thibault qualifie la démarche comparative de « marque de commerce de la sociolinguistique canadienne » (2001, p. 35) — et contribuer ainsi à son dynamisme. Quoi qu'il en soit, nous espérons que nous aurons réussi, par cette brève présentation, à susciter l'intérêt des chercheurs pour ces variétés de français parlées à l'ouest de l'Ontario.

Notes

- ¹ Dans cet article, Thibault souligne le dynamisme de la recherche sociolinguistique canadienne au Québec et au Canada sans évoquer le manque d'études portant sur l'Ouest canadien.
- ² Nous adoptons ici le terme *mitchif* (prononciation du mot *métis* en *mitchif*) plutôt que *métis* puisqu'il semble que les Mitchifs préfèrent ce terme pour désigner leur communauté comme leur variété de langue (communication personnelle de R. Papan).
- ³ Les locuteurs de cette enquête et ceux de l'enquête de Lavallée partagent certaines caractéristiques sociologiques comme l'âge — les deux échantillons sont représentatifs d'un large éventail de générations, de 20 à plus de 90 ans — et le sexe — proportion à peu près égale d'hommes et de femmes dans les deux cas.

- 4 L'auteur ne précise pas ce qu'il entend par ce terme, mais on peut penser qu'il englobe l'ensemble des variétés de français du Canada (à l'exclusion des variétés acadiennes) ayant fait l'objet d'une description un tant soit peu détaillée au début des années 1990, c'est-à-dire essentiellement les français du Québec et de l'Ontario.
- 5 *Sontaient* est attestée en FA, *ontvaient* en FM, et les deux formes existent en FMi. La forme analogique *sontaient* est la forme restructurée de l'imparfait dont les attestations sont les plus fréquentes et les mieux réparties sur le territoire nord-américain (Golembeski et Rottet, 2004). La variante *ontvaient* est plus rare. Relevée dans le français du Missouri (Thogmartin, 1979) et au Minnesota (Papen, 2005), elle est aussi attestée dans le corpus d'Ottawa-Hull (Walker, 1995).
- 6 Rochet et Papen ne relèvent que la construction directe. Le corpus de FM témoigne également de la construction avec *à* (*deux petits-enfants qui sont après à jouer*) et Walker (2004, p. 57) donne, pour le FA, un exemple intéressant de l'usage de la préposition *de* : *Mémère était après de poser un portrait de nous-autres pis ...* Par contre, dans sa description du français de la région de la Rivière-la-Paix en Alberta, les exemples donnés par Walker (2005, p. 195) sont limités à la construction directe.
- 7 Le corpus examiné est celui d'Ottawa-Hull, recueilli dans la région de la capitale nationale. Poplack y note un emploi très fréquent du subjonctif avec *falloir* (89%) et elle conclut à une « association écrasante entre *falloir* et le subjonctif » (1990, p. 17).
- 8 L'accord en nombre avec le sujet est systématique en FMi (Papen, 2004b, p. 118), contrairement à ce que l'on semble observer en FA et en FM.
- 9 Cette forme connaît une variante en FA et en FMi, celle du français populaire *-ti*. Nous n'avons jamais relevé cette variante dans notre corpus de FM.
- 10 Il faut tout de même noter que les deux enquêtes ont été réalisées à une vingtaine d'années d'intervalle : la fréquence et la répartition de l'emploi de *m'as* en Ontario pourraient avoir changé depuis. Les travaux menés actuellement par Raymond Mougéon, qui reproduit l'enquête effectuée il y a 25 ans dans les écoles franco-ontariennes, nous éclaireront certainement sur ce point.
- 11 Les principales institutions de la communauté, notamment des établissements scolaires francophones de niveaux élémentaire, secondaire et universitaire, se retrouvent dans ce quartier. De ce fait, on peut penser que la pression normative, qui a pour effet de réduire l'emploi des variantes vernaculaires stigmatisées, y est plutôt forte. Notons également que la francophonie internationale, souvent porteuse de variétés de français valorisées, y est bien représentée.
- 12 Pour une étude détaillée et nuancée de la question, voir Mougéon et Beniak (1995). On y trouve notamment mentionné un autre facteur linguistique influençant le nivellement chez les locuteurs non restreints du français de Hawkesbury et Cornwall : le sujet.
- 13 L'étude de Walker (2004, 2005) analyse essentiellement le FA sous l'angle du contact linguistique et l'auteur mentionne plusieurs aspects morphosyntaxiques qui peuvent s'y rattacher comme, par exemple, l'emploi des prépositions orphelines, la fluctuation du genre des substantifs et l'emprunt de *so* ou celui d'autres connecteurs ou particules énonciatives (*and, but, like, then, etc.*).

- 14 Nous renvoyons le lecteur à Chaudenson, Mougeon et Beniak (1993, p. 66–69), pour une définition de ce phénomène et une analyse en termes de convergence d'un cas de variation syntaxique en franco-ontarien. Notons qu'elle peut avoir pour effets de maintenir des formes ou des emplois archaïques ou régionaux (*mitaines* vs *gants* ; *chandelle* vs *bougie*) ou de renforcer l'emploi de structures ou de formes plus rares ou marginales en français de référence (*à la maison* vs *chez* + pronom personnel).
- 15 L'accomplissement de ce processus sous-entend un relâchement de la pression normative bien marqué.
- 16 Dans ce cas précis, nous ne pouvons dire si cette forme correspond à une restructuration d'ordre individuel ou s'il s'agit de la transmission d'une forme déjà présente dans la variété locale de français à laquelle ce locuteur a été exposé.

Références

- Auger, J. 1990. *Les structures impersonnelles et l'alternance des modes en subordonnée dans le français parlé de Québec*. Québec, CIRAL, Publication B-177.
- Beniak, É., S. Carey et R. Mougeon. 1984. A sociolinguistic and ethnographic approach to Albertan French and its implications for French-as-a-first-language pedagogy. *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 41, n° 2, p. 308–314.
- Beniak, É., et R. Mougeon (dir.). 1989. *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Chaudenson, R., É. Beniak et R. Mougeon. 1993. *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Institut d'études créoles et francophones. Paris, Didier Érudition.
- Coveney, A., M.-A. Hintze et C. Sanders (dir.). 1993. *Variation et francophonie*. Paris, L'Harmattan.
- Deshaies, D. 1981. *Le français parlé dans la ville de Québec. Une étude sociolinguistique*. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Publication G-1.
- Golembeski, D. et K.J. Rottet. 2004. Régularisations de l'imparfait dans certaines variétés de français parlées aux Amériques. Dans Coveney, Hintze et Sanders (dir.), p. 131–154.
- Hallion, S. 2000. *Étude du français parlé au Manitoba*. Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Laurier, M. 1989. Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition ? Dans Beniak et Mougeon (dir.), p. 105–126.
- Le Réveil, Journal mensuel des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface*. Mai 2005, vol. 44, édition 8, p. 20–21.
- Morin, Y.-C. 1982. De quelques [l] non étymologiques dans le français du Québec : notes sur les clitiques et la liaison. *Revue québécoise de linguistique*, vol. 11, n° 2, p. 9–47.
- Mougeon, R. 1996. La recherche sociolinguistique sur le français du Canada. Dans J. Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*. Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 183–206.

- Mougeon, R. 2004. Postface. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 16, n^{os} 1–2, p. 225–239. Numéro thématique : *Le français dans l'Ouest canadien* (symposium du 31 mai 2004), R. Papen et A. Fauchon (dir.).
- Mougeon, R. 2005. Rôle des facteurs linguistiques et extra-linguistiques dans la dévernacularisation du parler des adolescents dans les communautés francophones minoritaires du Canada. Dans Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.), p. 261–286.
- Mougeon, R. et É. Beniak. 1989. Présentation. Dans Beniak et Mougeon (dir.), p. 1–16.
- Mougeon, R. et É. Beniak. 1991. *Linguistic consequences of language contact and restriction*. Oxford, Oxford University Press.
- Mougeon, R. et É. Beniak. 1995. Le non-accord en nombre entre sujet et verbe en français ontarien : un cas de simplification ? *Présence francophone*, n^o 46, p. 53–65.
- Papen, R.A. 2004a. La diversité des parlers de l'Ouest canadien : mythe ou réalité ? *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 16, n^{os} 1–2, p. 13–52. Numéro thématique : *Le français dans l'Ouest canadien* (symposium du 31 mai 2004), R. Papen et A. Fauchon (dir.).
- Papen, R.A. 2004b. Sur quelques aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien ». Dans Coveney, Hintze et Sanders (dir.), p. 105–129.
- Papen, R.A. 2005. La survivance du français dans le Midwest américain : le franco-minnesotain. Dans A. Fauchon (dir.), *L'Ouest : directions, dimensions et destinations*, Actes du 20^e colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 2003. Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 285–310.
- Poplack, S. 1990. Prescription, intuition et usage : le subjonctif français et la variabilité inhérente. *Langage et société*, n^o 54, p. 5–33.
- Rodriguez, L. 1988. Polarisation de la langue en milieu minoritaire. *Revue francophone de Louisiane*. La Fayette, vol. 3, n^o 1, p. 24–28.
- Rochet, B. 1993. Le français parlé en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, n^o 3, p. 5–24.
- Thibault, P. 2001. Regard rétrospectif sur la sociolinguistique québécoise et canadienne. *Revue québécoise de linguistique*, vol. 30, n^o 1, p. 19–42.
- Valdman, A., J. Auger et D. Hatlen-Piston (dir.). 2005. *Le français en Amérique du Nord : état présent*. Saint-Nicolas, QC, Presses de l'Université Laval.
- Walker, D. 1995. Patterns of analogy in the Canadian French verb system. *Journal of French Language Studies*, vol. 5, p. 85–107.
- Walker, D. 2004. Le vernaculaire en Alberta. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 16, n^{os} 1–2, p. 53–65. Numéro thématique : *Le français dans l'Ouest canadien* (symposium du 31 mai 2004), R. Papen et A. Fauchon (dir.).
- Walker, D. 2005. Le français dans l'Ouest canadien. Dans Valdman, Auger et Hatlen-Piston (dir.), p. 187–205.

Annexe

Comparaison de quelques caractéristiques morphosyntaxiques du franco-albertain (FA), du français mitchif (FMi) et du franco-manitobain (FM).

Légende

- + confirmation de la présence du trait dans la variété de français examinée.
- ? trait hypothétiquement présent dans la variété de français examinée.
- trait absent de la variété de français examinée.

Tableau 1 : Le verbe

	FA	FMi	FM
Formes verbales régularisées	+	+	+
<i>Sontaient</i>	+	+ ^a	?
<i>Ontvaient</i>	?	+ ^b	+ ^c
Périphrases verbales	+	+	+
Futur analytique fréquent	+	+	+
[ma]	+	+	+ ^d
Réduction de l'usage du subjonctif	+	+	+
Emploi d' <i>avoir</i> avec les verbes de mouvement et les verbes pronominaux	+	+	+
<i>Je vas</i>	?	?	+
Emploi des formes verbales singulier	+ ^e	?	+

^a Systématique

^b Très fréquent

^c Usage idiolectal

^d Usage quasi idiolectal

^e Dans Beniak, Carey et Mougeon (1984)

Tableau 2 : Les pronoms personnels

	FA	FMi	FM
(<i>Nous autres</i>) <i>on</i> , sujet	+	+ ^a	+
Formes disjointes renforcées, <i>nous</i> , <i>vous</i> et <i>eux autres</i>	+	+	+
Pronoms conjoints sujet 3 ^e pers. masc. sing. et 3 ^e pers. plur. [i] + cons. et [j] + voyelle [mwe] et [twe]	+	+ ^b	+
<i>Lui</i> , [i] ou [j] et <i>leur</i> , [lø(z)]	+	+	+
<i>Ça</i> , représentant personnel	+	+ ^c	+

^a Systématique^b Systématique ; également pour *elle*^c Accord en nombre du verbe avec le sujet réel**Tableau 3 :** Autres aspects morphosyntaxiques

	FA	FMi	FM
Particule interrogative <i>-tu</i> ou <i>-ti</i>	+	+ ^a	+ ^b
Structures de l'interrogation partielle	+	+	+
Multiplicité des formes et variabilité des structures interrogatives	?	+	+ ^c
Insertion du [l]	?	+	+
Particule explétive <i>là</i>	+	?	+
Expression de la possession : possesseur + dét. poss. + obj. possédé	—	+	—
Expression de la quantité : quantité + dét. défini + substantif	—	+	—

^a Généralement *-ti*^b Uniquement *-tu*^c Hypothèse à confirmer